



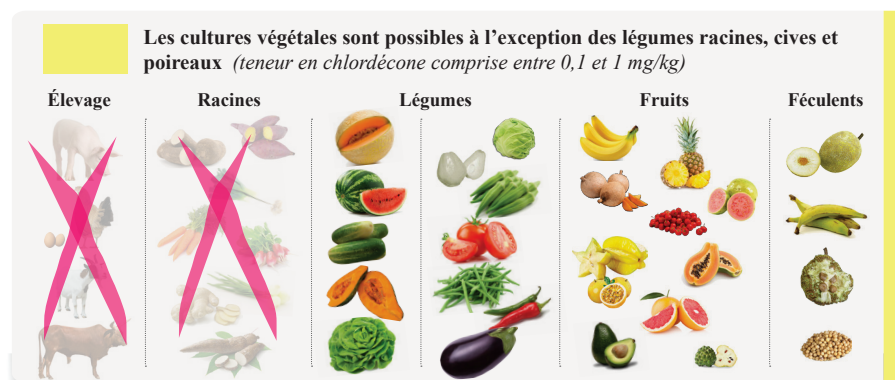
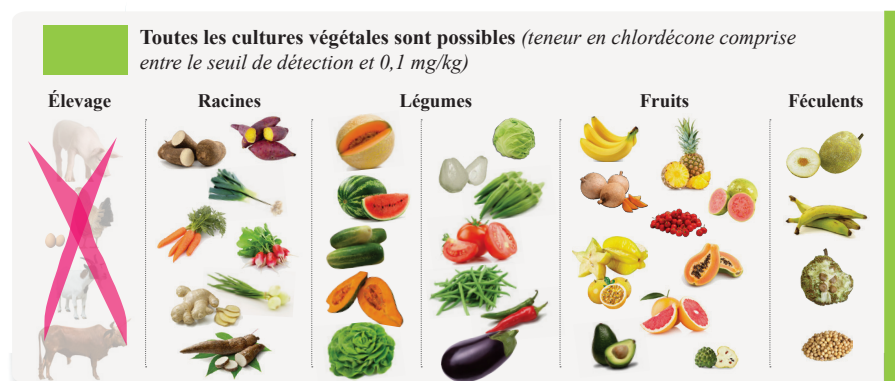
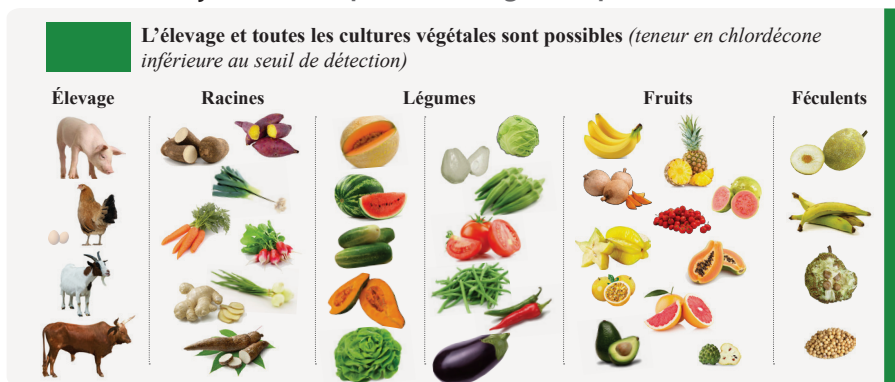
Carte de la contamination des sols par la chlordécone

et productions agricoles possibles au vu des analyses de sol effectuées

Trois-Rivières

Légende :

► **Terrains analysés** avec les productions agricoles possibles :



► **Terrains non analysés** avec un risque de contamination par la chlordécone :



► Pourquoi certaines productions agricoles sont-elles possibles sur les terrains contaminés et d'autres non ?

Les productions agricoles sont plus ou moins sensibles à la contamination par la chlordécone :

- L'élevage est une production particulièrement sensible à la chlordécone, la molécule pouvant se retrouver dans la viande, le lait, les oeufs et les abats (foie notamment). Une décontamination est possible en plaçant les animaux sur des terrains exempts de chlordécone mais elle nécessite plusieurs mois. L'élevage est par conséquent déconseillé sur les terrains contaminés, même très faiblement (sauf possibilité de décontamination avant abattage).
- Les légumes-racines, cives et tubercules (ignames, patates douces, carottes...) sont très sensibles au transfert de chlordécone, la partie consommée se développant entièrement ou en grande partie dans le sol. Ces productions ne doivent pas être conduites sur des terrains pollués au-delà de 0,1 mg de chlordécone/kg de sol sec.
- Les productions maraîchères poussant en contact avec le sol (concombre, giraumon, melon, pastèque, salade...) et la canne à sucre, lorsqu'elle est destinée à la fabrication de jus de canne ou à l'alimentation animale, sont moyennement sensibles au transfert de chlordécone. Ces productions ne doivent pas être conduites sur les terrains fortement contaminés dont la teneur en chlordécone est supérieure à 1 mg de chlordécone par kg de sol sec.
- Les cultures fruitières arbustives (agrumes, goyave, papaye, banane...) et les cultures maraîchères sans contact direct avec le sol (choux, tomates, pois, christophine...) sont très peu, voire pas du tout, sensibles au transfert de chlordécone vers les parties consommées et peuvent être conduites sur toutes les parcelles, quelle que soit la teneur en chlordécone du sol, même dans les cas où il est très contaminé.

► Peut-on retrouver de la chlordécone en dehors des terrains identifiés sur la carte ?

La carte des risques de contamination liée à l'historique culturel en banane, établie par l'étude ChlEauTerre, n'est pas nécessairement exhaustive, des parcelles de bananiers ayant pu ne pas être recensées ou cartographiées. La chlordécone a principalement été utilisée pour lutter contre le charançon du bananier mais également sur les cultures maraîchères ou les productions d'agrumes pour lutter contre le charançon des agrumes, le charançon de la patate douce ou la fourmi manioc. En dehors des terrains identifiés sur cette carte, la probabilité de retrouver de la chlordécone est faible mais non nulle. En cas de doute sur l'historique culturel et l'utilisation possible de la chlordécone sur une parcelle par le passé, il convient de procéder à une analyse de sol.

Avertissement : Cette carte a été établie sur la base, d'une part, des résultats d'analyse de sols disponibles (dont la qualité est liée à la méthodologie de réalisation des prélèvements et à la capacité de résolution de l'analyse) et, d'autre part, de la carte des risques de contamination des sols par la chlordécone issue de l'historique culturel en banane (étude ChlEauTerre). Elle n'est ni exhaustive, ni opposable aux tiers et ne peut en aucune façon créer des droits pour les particuliers. Cette connaissance étant susceptible d'évoluer, notamment au vu des nouvelles analyses de sols effectuées ultérieurement à sa date d'élaboration, cette carte sera amenée à être actualisée régulièrement.

Publication : Juin 2019

Production DAAF - Sources : ChlEauTerre 2017 (CIRAD-INRA), IGN - Scan100, BRGM, JAFA Guadeloupe, DAAF